

dans les berges de la Saône près de Trévoux et d'Anse et aussi en invoquant le jugement de M. Desor, lequel lui affirmait que nos sépultures de Saint-Barnard appartiennent, les unes à l'âge de bronze et peut-être de la pierre polie, les autres au premier âge du fer.

En présence d'une autorité si imposante, je n'osais pas répliquer moi-même; je soumis le débat à M. Castan, bibliothécaire de la ville de Besançon. Le savant archéologue, tout en applaudissant à l'idée d'explorer les couches d'alluvion des berges de la Saône, formulait des réserves expresses aux conclusions trop hâtives qui en avaient été tirées. Se retranchant derrière le doute scientifique qui est la condition la plus essentielle d'une saine critique, il signalait la méfiance que l'on devait avoir à l'égard de cette méthode, sujette à égarer l'observateur. Il formulait même une critique sévère contre les classifications du Musée de Saint-Germain et la doctrine qui en était l'expression, doctrine dont M. Arcelin lui paraissait être l'adepte trop convaincu et trop docile (App., n° 15).

Le 28 juillet, je recevais de M. Arcelin (App., n° 16) l'annonce d'envoi de différents échantillons préhistoriques et d'un travail fort intéressant sur les fouilles de Saint-Barnard. Epris seulement de la vérité historique, il m'invitait à lui communiquer mes observations et à soumettre à M. Guigue son travail, qu'il désirait soumettre ensuite à M. de Mortillet. Il s'excusait avec trop de modestie de revenir sur cette question et disait que « les gisements de Saint-Barnard sont si importants pour l'archéologie des bords de la Saône, qu'on ne saurait les étudier de trop près ni trop longtemps. »

Pour moi, j'ai jugé cette observation si vraie et les communications de M. Arcelin si intéressantes, que je les ai